



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Financement des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification

Question écrite n° 25455

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet alerte Mme la ministre du travail sur la situation de certains groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (Geiq) qui se trouvent fragilisés dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle. Le modèle économique des Geiq repose essentiellement sur leurs entreprises adhérentes, mais également pour 19% sur les financements des OPCO. Or l'OPCO cohésion sociale a diminué le niveau de ses prises en charge, passant de 18 à 15 euros l'heure, ce qui a conduit, entre autres, à la fermeture d'un Geiq. En outre, dans le secteur du transport, si la majeure partie des prises en charge a été assurée pour 2019, l'OPCO Mobilités pourrait réduire sa participation au financement des parcours Geiq, et ainsi les mettre en péril. Pourtant, le secteur du transport est l'un des plus importants, car les prévisions de recrutement dans ce domaine restent élevées. Ainsi, elle souhaiterait connaître les éventuelles dispositions prévues par le Gouvernement pour sécuriser le financement des Geiq par les OPCO.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25455

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : [Travail](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2019](#), page 11330

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)